

# ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : "PLAN MERCREDI"

## PERIODE 2



La Mairie de Penvenan propose un ALSH, le mercredi, dans le dispositif « Plan Mercredi » établi par le ministère de l'éducation nationale en juin 2018. Cet accueil est organisé à l'école publique et est destiné aux enfants de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles de Penvenan. Les horaires d'ouverture sont de 8h à 18h. Il est possible de s'inscrire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. L'encadrement est fait par des professionnels diplômés et le centre est agréé par la DDCS 22. Une semaine avant chaque vacances scolaires, un mail vous sera adressé avec le programme de la période suivante et les formalités d'inscription. Sans inscription au préalable, les enfants pourront être accueillis mais dans la limite des places disponibles.

Pour toute information, vous pouvez joindre le service Éducation, Sports et Jeunesse :  
au 02-96-92-62-50 ou 02-96-92-88-08,  
noemie.marrelec@ville-penvenan.fr et flora.jacq@ville-penvenan.fr\*

### FICHE D'INSCRIPTION

NOM DE L'ENFANT : ..... PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... AGE : ..... SEXE : M. / F.

École où l'enfant est scolarisé: Publique  Sacré Cœur  Autres  Classe : .....

En cas d'urgence :

NOM : ..... PRÉNOM : .....

QUALITÉ (Père, Mère, Autres) : ..... TEL : .....

#### DATES CHOISIES : cocher selon vos besoins

Date	Matin	Repas	Après Midi	Journée
05-nov				
12-nov				
19-nov				
26-nov				
03-déc				
10-déc				
17-déc				

#### TARIFICATION : CAF et MSA

QF	Journée	1/2 journée	1/2 journée avec repas
≤ 300	5.66	2.50	3.50
[301-599]	6.80	3.48	4.20
[600-800]	10.34	5.29	6.39
[801-1100]	14.16	6.25	8.75
[1101-1500]	17.28	7.63	10.68
≥ 1500	18.41	8.13	11.38

Veuillez nous donner votre accord pour le transport d'éventuelles sorties en bus : OUI / NON

Veuillez nous donner votre accord pour le droit à l'image : OUI / NON

Le: / /

SIGNATURE :